
République islamique de Mauritanie**Évaluation de la stratégie et du programme de pays**

Cote du document: EC 2025/128/W.P.3/Add.1

Point de l'ordre du jour: 4

Date: 19 février 2025

Distribution: Publique

Original: Français

POUR: EXAMEN

Mesures à prendre: Le Comité de l'évaluation est invité à examiner l'évaluation de la stratégie et du programme de la République islamique de Mauritanie.

Questions techniques:**Indran A. Naidoo**

Directeur

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: i.naidoo@ifad.org**Genny Bonomi**

Responsable principale de l'évaluation

Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA

courriel: g.bonomi@ifad.org

Table des matières

Accord conclusif

ii

République islamique de Mauritanie – FIDA

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

ACCORD CONCLUSIF

A.Introduction

1. La présente évaluation de la stratégie et du programme de pays (ESPP) du FIDA en Mauritanie est la deuxième du genre, la première ayant eu lieu en 1998. Les objectifs principaux étaient: i) évaluer la performance et les résultats de la stratégie et des opérations appuyées par le FIDA ; et ii) dégager des enseignements et des recommandations susceptibles de guider les travaux du gouvernement de la Mauritanie et du FIDA en vue de la conception et de la mise en œuvre de la prochaine stratégie de pays et de l'élaboration de futurs programmes. L'évaluation a couvert les derniers deux COSOP (le COSOP en cours qui a débuté en 2018 et le COSOP antérieur qui date de 2007). Elle a porté sur la stratégie pays, les opérations financées par les prêts, les activités hors prêts et les performances du Gouvernement et du FIDA dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme pays.
2. L'Accord conclusif de l'évaluation, établi à la fin du processus, est convenu entre le Gouvernement et la Direction du FIDA (représentée par la gestion des programmes), indique le niveau d'acceptation des recommandations de l'ESPP (accepté, partiellement accepté ou non accepté) et les modalités de mise en œuvre sur lesquelles le Gouvernement et le FIDA se sont entendus. Ainsi, l'Accord démontre les engagements du Gouvernement et du FIDA pour des actions de mise en œuvre des recommandations de l'ESPP, dans des délais précis.
3. La mise en œuvre des recommandations fera l'objet d'un suivi au niveau du FIDA à travers le "Rapport du Président sur l'état de mise en œuvre des recommandations d'évaluation et les actions de la Direction" (PRISMA), qui est présenté annuellement au Conseil d'administration du FIDA par la Direction du FIDA.
4. L'Accord conclusif est signé par le Gouvernement de la République islamique de Mauritanie représenté par le Ministre des affaires économiques et du développement durable de la République islamique de Mauritanie (Gouverneur du FIDA) et la Direction du FIDA (représentée par le Vice-Président Associé, Département de la Gestion des Programmes). Bureau Indépendant d'évaluation (BIE) a facilité le processus de préparation dudit Accord.

B.Accord conclusif

B1. Recommandations acceptées par le Gouvernement et le FIDA

5. **Recommandation 1. Pour le développement de la prochaine stratégie pays, maintenir parmi les choix stratégiques, le soutien au développement des systèmes de production agricole et pastorale, en déployant progressivement une approche filière et en intégrant et soutenant de façon systématique la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique.** Dans ce cadre, les nouveaux projets devraient : i) assurer un équilibre entre le développement des infrastructures hydro-agricoles et les mesures d'accompagnement pour la mise en valeur des aménagements en mettant l'accent sur la professionnalisation des organisations paysannes afin qu'elles soient à même de fournir des services à leurs membres; ii) consolider et étendre les ouvrages CES/DRS et assurer la réhabilitation des micro-barrages et leur entretien à travers la mise en place d'un fonds pour l'entretien; iii) promouvoir une meilleure intégration de la gestion durable des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique, en particulier le développement de plans de gestion des pâturages et la gestion des ressources en eau, la promotion des pratiques d'agro-foresterie, de l'agro-écologie et de l'agriculture intelligente ; et iv) adapter l'approche filière aux réalités du contexte à travers une

évaluation ex ante des conditions de l'émergence de filières et de leur inclusivité et un meilleur accompagnement, le soutien au développement des initiatives 4P qui devrait se baser sur la demande du marché, et l'accompagnement des GTF et des 4P par le développement de mécanismes de financement.

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

- Le FIDA et le Gouvernement de la République Islamique de la Mauritanie (RIM) s'accordent sur les choix stratégiques à faire dans le cadre du développement du prochain Programme d'Options Stratégiques pour le Pays (COSOP), qui mettra l'accent sur l'approche filière et la gestion intégrée et durable des ressources naturelles, prenant en compte les mesures d'adaptation au changement climatique en vue de soutenir efficacement le développement du système de production agricole et pastorale.
- En formulant les projets d'investissement, l'équipe-pays du FIDA travaillera en étroite collaboration avec le Gouvernement, en vue de mettre en place des dispositifs de professionnalisation des acteurs communautaires (incluant les organisations paysannes) afin que les infrastructures hydro-agricoles réalisées puissent tirer la production et l'accroissement des activités de mise en valeur des productions agricoles et pastorales.
- En partenariat avec les communautés et les institutions déconcentrées, le FIDA et le Ministère en charge de l'Agriculture veilleront à la durabilité des infrastructures hydroagricoles à travers le renforcement de capacités institutionnelles en plus des OP et la mise en place de fonds d'entretien des ouvrages, rendue possible grâce à l'engagement et appropriation des acteurs communautaires.
- Dans le processus de formulation des nouveaux projets, le FIDA veillera à ce que le schéma de mise en œuvre des plans de gestion des ressources naturelles incluant les pâturages, les points d'eau, etc. soit adapté au contexte du changement climatique. Ce qui nécessitera l'intégration des pratiques d'agroforesterie, de l'agroécologie et de l'agriculture intelligente, entre autres. Cela nécessitera également une coordination et une étroite collaboration avec les ministères concernés, notamment le ministère de l'Environnement et les acteurs locaux dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation au changement climatique.
- Enfin, dans le cadre de l'exécution du futur Programme d'Options Stratégiques Pays, le FIDA appuiera le Ministère de l'Agriculture dans la conduite d'un diagnostic des conditions d'émergence et de promotion des filières, explorant les perspectives de développement des initiatives de partenariat public-privés-producteurs (4P).

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Choix stratégiques à faire dans le cadre du développement du prochain Programme d'Options Stratégiques pour le Pays (COSOP), mettant l'accent sur l'approche filière et la gestion intégrée et durable des ressources naturelles, et prenant en compte les mesures d'adaptation au changement climatique en vue de soutenir efficacement le développement du système de production agricole et pastorale.	FIDA et Ministère de l'Agriculture	2025
Mettre en place des dispositifs de professionnalisation des acteurs communautaires (incluant les organisations	Ministère de l'Agriculture avec l'appui du FIDA	2025 - 2030

de producteurs et/ou paysannes) afin que les infrastructures hydro-agricoles réalisées puissent tirer la production et l'accroissement des activités de mise en valeur des productions agricoles et pastorales.		
Appui à la durabilité des infrastructures hydroagricoles à travers le renforcement de capacités institutionnelles en plus des OP et la mise en place de fonds d'entretien des ouvrages, rendue possible grâce à l'engagement et appropriation des acteurs communautaires.	FIDA et Ministère de l'Agriculture	2025 - 2030
Travailler à adapter le schéma de mise en œuvre des plans de gestion des ressources naturelles incluant les pâturages, les points d'eau, etc. au contexte du changement climatique.	Gouvernement (Ministère de l'Agriculture et ministère de l'Environnement) avec appui FIDA	2025 - 2030
Conduire un diagnostic des conditions d'émergence et de promotion des filières, en explorant les possibilités de développement des initiatives de partenariat public-privés-producteurs (4P).	Ministère de l'Agriculture avec l'appui du FIDA	2025 - 2026

6. Recommandation 2. Maintenir et renforcer dans le programme l'approche de développement communautaire comme base du développement local, réintégrer la finance rurale et soutenir le renforcement institutionnel dans le secteur agricole y compris les structures non étatiques. Le FIDA devrait continuer les appuis de renforcement des organisations communautaires pour leur fonctionnement efficace, leur professionnalisation et inclusivité afin qu'elles améliorent leurs capacités à fournir des services à leurs membres. Pour garantir la pérennisation des acquis, le FIDA devrait renforcer les capacités institutionnelles dans le secteur agricole, en apportant un appui stratégique et opérationnel aux structures étatiques et intermédiaires (ONG, cabinets, organisations paysannes et paysans-relais) en synergie avec les autres PTF. Enfin, au regard du déficit d'institutions de financement au niveau décentralisé et de l'importance des besoins en financement des producteurs et des autres acteurs des chaînes de valeur agricole, le FIDA devrait réintégrer la finance rurale dans le prochain programme. Cela devrait se baser sur une analyse de l'écosystème du financement des chaînes de valeur agricole et l'identification des mécanismes de déploiement d'une finance rurale, inclusive et innovante.

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement :

- En synergie avec les RBAs (FAO, PAM), le Gouvernement et les ONGs partenaires, le FIDA s'attèlera à la professionnalisation des organisations communautaires à travers des activités de renforcement de capacités pour qu'elles puissent asseoir leur propre gouvernance d'une part, et pour qu'elles puissent être à même de s'engager et d'assurer la pérennité des acquis des projets, d'autre part.
- Afin de faciliter l'accès au crédit et promouvoir l'inclusion financière, le FIDA veillera à la réintégration de la finance rurale dans les projets d'investissement dans le cadre futur programme de pays. Le développement de la finance rurale permettra aux producteurs et aux acteurs des chaînes de valeurs de s'autofinancer et d'accéder aux marchés.

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Travailler à la professionnalisation des organisations communautaires à travers des activités de renforcement de capacités pour qu'elles puissent asseoir leur propre gouvernance d'une part, et pour qu'elles puissent être à même de s'engager et d'assurer la pérennité des acquis des projets, d'autre part.	FIDA, PTF et Ministère de l'Agriculture	2025 - 2027
Afin de faciliter l'accès au crédit et promouvoir l'inclusion financière, le FIDA veillera à la réintégration de la finance rurale dans les projets d'investissement dans le cadre futur programme de pays. Le développement de la finance rurale permettra aux producteurs et aux acteurs des chaînes de valeurs de s'autofinancer et d'accéder aux marchés.	FIDA, Ministère de l'Agriculture et institutions financières rurales	2026 - 2030

- 7. Recommandation 3. Le ciblage devrait continuer à être guidé par le taux de pauvreté, réintégrer les zones oasiennes et s'orienter vers des approches spécifiques centrées sur l'emploi des jeunes.** Au lieu de développer deux approches en parallèle (développement communautaire vs développement de filières), proposer des projets intégrés (développement des infrastructures, structuration des organisations communautaires, mise en valeur et commercialisation) qui pourraient se focaliser sur des zones agroécologiques partageant les mêmes contraintes et proposer des solutions holistiques aux problématiques spécifiques existants. Également, la stratégie de ciblage devra s'appuyer sur le registre social officiel du pays en l'intégrant avec des approches de ciblage complémentaires. Enfin, le nouveau programme devrait intégrer des approches spécifiques pour cibler efficacement les jeunes incluant les formations professionnelles et leur implication dans les activités de transformation et de commercialisation.

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

- Dans le cadre du futur programme pays (COSOP), le FIDA donnera la priorité à la formulation de projets qui puissent intégrer les dimensions développement communautaire et promotion des filières, ciblant en particulier les zones agroécologiques ayant les mêmes contraintes, afin de parvenir à des solutions holistiques aux problématiques d'amélioration des revenus des ménages, d'emplois et d'accès aux marchés, entre autres.
- Dans cette perspective et en accord avec le Gouvernement, et en consultation du registre social officiel du pays, les projets feront un ciblage plus orienté et plus adapté au contexte. Le nouveau programme intégrera des approches spécifiques pour cibler efficacement les jeunes incluant les formations professionnelles et leur implication dans les activités de transformation et de commercialisation.

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Intégrer dans les nouveaux projets les dimensions développement communautaire et promotion des filières, ciblant en particulier les zones agroécologiques ayant les mêmes contraintes, afin de parvenir à des solutions holistiques aux problématiques d'amélioration des revenus	FIDA, et Ministère de l'Agriculture	2026 - 2030

des ménages, d'emplois et d'accès aux marchés, entre autres.		
Cibler plus efficacement les jeunes à travers des approches spécifiques (notamment en consultant le registre social) par des formations professionnelles et insertion aux activités de transformation et de commercialisation.	FIDA, Ministère de l'Agriculture, et ministre de la Culture, de la Jeunesse et des Sports	2025 - 2030

8. **Recommandation 4. Pour permettre un changement social mesurable et une autonomisation économique des femmes bénéficiaires, les projets devraient continuer les appuis en faveur des femmes en mettant en place des stratégies genre adéquates et en mobilisant l'expertise nécessaire.** Cela implique d'assurer une bonne compréhension de l'approche genre et la capacité de la traduire au niveau opérationnel. Dans cette optique, les projets devraient : i) assurer la présence d'une expertise genre dans les équipes de projet; ii) nouer des partenariats avec des structures ou ONG spécialisées dans le domaine du genre ; iii) assurer le renforcement de capacités du personnel des projets et partenaires techniques d'exécution ; iv) assurer la présence de femmes parmi le personnel des opérateurs techniques travaillant avec les bénéficiaires directs et dans les UGP ; v) privilégier des approches continues et de proximité pour les formations, les sensibilisations et l'alphabétisation; et vi) introduire des mécanismes pour assurer la participation égalitaire des femmes et des jeunes dans la prise de décisions au niveau des bureaux des AGPO et des CCC par exemple en leur réservant un quota des fonds alloués pour les micro-projets communautaires (FIEC) et individuels (FAEI).

Niveau d'acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

L'opérationnalisation de la politique d'inclusion et d'équipe du genre commencée sous le Programme-pays en cours, continuera et s'améliorera davantage à travers le nouveau COSOP, avec l'appui du FIDA, du Gouvernement et des partenaires de mise en œuvre. Dans le cadre du nouveau programme, les projets revisiteront les stratégies de ciblage en cours à la lumière des leçons apprises afin de mieux répondre aux besoins d'appui à l'autonomisation économique et inclusion des femmes. La nouvelle stratégie sera plus participative incluant consultation des structures étatiques spécialisées dans les questions du genre, des partenaires techniques de mise en œuvre et la participation des groupes cibles -mêmes.

Actions	Responsabilités	Délais
Élaboration d'une stratégie genre plus adéquate, mobilisant les expertises nécessaires pour appuyer et répondre mieux aux besoins d'autonomisation économique et inclusion des femmes et permettre un changement social mesurable.	FIDA, et Gouvernement	2025 - 2026
Renforcer les équipes projets d'une expertise Genre qui aura en charge cette question au niveau central, avant de prendre part fortement à la mise en œuvre de la politique Genre du projet dans les zones d'intervention	UGPs et FIDA	2025

9. **Recommandation 5. Renforcer le suivi du FIDA des opérations et sa participation dans la capitalisation des leçons et dans le dialogue sur les politiques publiques.** Le FIDA devrait renforcer sa visibilité en Mauritanie à travers une présence beaucoup plus continue et affirmée, pour un meilleur suivi des interventions et

une meilleure interaction avec les parties prenantes essentielles. Pour renforcer les aspects opérationnels le programme devrait: i) faciliter l’enchaînement des projets à travers la mise en place de conditions et mécanismes permettant de démarrer plus rapidement les activités ; ii) poursuivre la recherche de mutualisation des compétences à travers la mise en place d’une cellule commune aux projets pour les aspects techniques et opérationnels (gestion de savoirs, genre, passation des marchés et autres); iii) favoriser des consortiums entre des entreprises nationales et internationales pour améliorer la qualité des travaux (pour les ouvrages) ; iv) renforcer l’assistance technique internationale pour l’appui au développement des filières à tous les niveaux ; et v) tirer les leçons des interventions pour identifier les actions correctives, capitaliser les acquis de l’approche de développement communautaire et participer plus activement dans le partage d’expériences avec les autres partenaires.

Niveau d’acceptation : Recommandation acceptée

Modalités de mise en œuvre convenues par le FIDA et le Gouvernement

L’équipe-pays du FIDA entamera dans les meilleurs délais des consultations avec la hiérarchie au niveau de la région, afin de convenir de la meilleure manière de répondre à cette préoccupation. En l’absence de présence physique dans le pays, il est important de trouver une meilleure façon de donner de la visibilité au FIDA en République Islamique de Mauritanie. Celle-ci pourrait nécessiter le recrutement d’un point focal (consultant national ou international), qui assurera le relais avec le Gouvernement, les partenaires techniques et financiers, et les acteurs de mise en œuvre et communautés bénéficiaires des projets.

Responsable et délai de mise en œuvre:

Actions	Responsabilités	Délais
Renforcer le suivi du FIDA des opérations et sa participation dans la capitalisation des leçons et dans le dialogue sur les politiques publiques par le recrutement d’un point focal qui assurera la présence physique au pays.	FIDA, et Gouvernement	2025

